



Numéro de l'association : W381003010

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE DE NATATION
MAISON DES SPORTS
7 rue de l'industrie
38327 Eybens Cedex

Grille Tarifaires 2017-2020

Affiliation au comité Départemental 150 euros

Absence du club à l A.G 100 euros

Natation course

Engagements individuels 1.50 euros

Engagements relais 3.00 euros

Engagements interclubs 20 euros

Forfait au plot après vendredi 12 h 10 euros

Engagement sur place engagement multiplié par 10

Dépassement de temps lors des compétitions départementales 10 euros

Club n'organisant aucune compétition départementale

(pour les nouveaux clubs , exonération d'une année) 100 euros

Remise sur engagements aux clubs organisant + de 2 cométitions dép 50 euros

MAITRES :

Engagements individuels 2 euros

Engagements relais 5 euros

NATATION NATATION SYNCHRONISEE

Engagements Individuels 2,50 euros

Engagements ballets 8 euros

OFFICIELS :

Club n'ayant pas d'Officiel A 150 euros

(Pour les nouveaux clubs à partir de la 4^{ème} année)

Aide à la formation d'Officiel A 50 euros

Absence d'officiels (A.B ou C) sur une réunion départementale 50 euros

La répartition du quota des officiels obligatoires est en rapport de la taille des bassins et sera donc comptabilisé de la sorte :

1 seul nageur pas d'obligation de présenter un officiel

2 à 8 nageurs : 1 officiel.

puis au-dessus de 8 nageurs :

Bassin 4 couloirs : 2 officiels par tranche de 15 nageurs

Bassin de 5 couloirs : 2 officiels par tranche de 12 nageurs

Bassin de 6 couloirs : 2 officiels par tranche de 10 nageurs

Prêt et Location matériel comité

Starter : un chèque de caution de 400 euros sera exigé ainsi que la fiche de prêt dûment rempli et signé. Charge au club demandeur de venir le récupérer aux jours et heures d'ouverture du secrétariat .Toutes dégradations ou casses sera facturés au club.

Vidéo projecteur un chèque de caution de 200 euros sera exigé i ainsi que la fiche de prêt dûment rempli et signé. Charge au club demandeur de venir le récupérer aux jours et heures d'ouverture du secrétariat .Toutes dégradations ou casses sera facturés au club.

Le président du CNDI 38

Olivier HJRLZIG

Cette nouvelle grille tarifaire a été proposée et votée lors de l'assemblée Générale du Comité Départementale de Natation de l'Isère le 14 Octobre 2017 et entre en vigueur le jour même.